

PATOIS VIVANT

Patois Vivant

N° 8

Mai 1981

Dans ce numéro :

Les vachers	Célestin Masson
Le petit berger	Pierre Dumas
Bouvier dans la plaine	M. Vray
En pèlerinage à Ars	Maria Avignan
Notre lit	Maria Avignan
Chars et charrettes de la montagne du Forez	Jean Chambon
La "poyeto"	Maurice Brunel
Une farce	Pierre Dumas
La femme de Glizieux	Célestin Masson
Avant 1914, petits bergers et bouviers du Forez	Joseph Barou

Transcription : Andrée Liaud.

Dessins : Andrée Liaud, Joseph Barou.

Les textes en patois de ce bulletin ont été recueillis au cours des veillées mensuelles du groupe *Patois Vivant* qui se déroulent chaque premier mercredi du mois à 20 h 30 au Centre Social de Montbrison. Tous les amis du patois forézien sont cordialement invités à ces rencontres.

PATOIS VIVANT

Bulletin du groupe **Patois Vivant** de l'association des usagers du Centre Social de Montbrison.

Directeur de la publication : Claude Latta.

Siège social : Centre Social, rue des Clercs 42602, MONTBRISON Cedex

Dépôt légal : 2^e trimestre 1981.

Imprimé par nos soins.

Les vachers

Nous faisons l'estive ; comme il fallait suivre la mère, je suis né dans les jasseries, à treize cents mètres d'altitude. Nous commençons à quitter Montvadan pour monter à Goutte-Fièrre, le quatre ou cinq du mois d'avril.

Le dix ou quinze mai, il fallait encore plier bagage. De là nous montions à Champclose, pour un mois et demi.

Après c'était Plan-Chevalat. Nous y restions le mois de juillet et jusqu'au vingt août. C'est là que nous faisons les meilleures fourmes.

De Plan-Chevalat nous redescendions à Goutte-Fièrre, vers la Saint-Martin, le 11 novembre. Alors nous allions à l'école.

En jasserie, la pièce où se trouvait la chaudière servait pour tout. C'était la chambre à coucher, la cuisine, la salle. Dans certaines jasseries, il n'y avait pas de plancher, c'était de la terre battue.

Le matin tu allumais la chaudière pour faire chauffer le café. Il y avait une crémaillère sur l'âtre. Pour le lit, nous ramassions des feuilles.

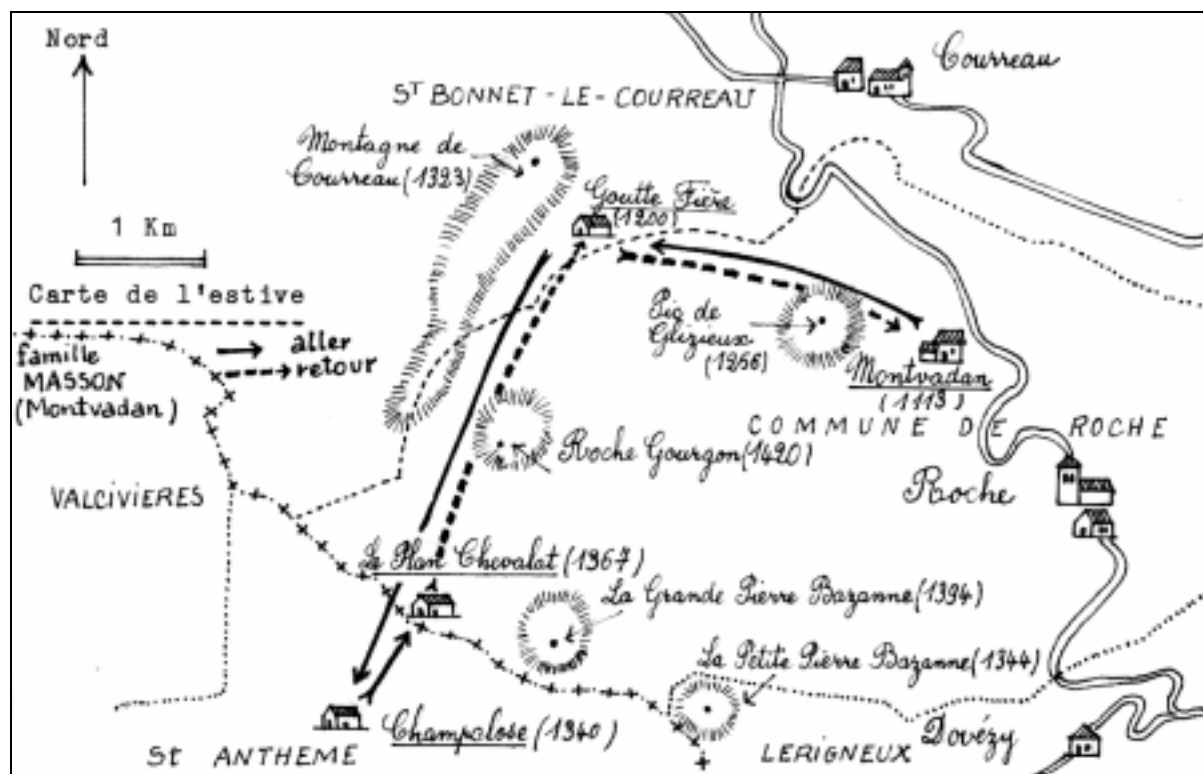
Nous déménagions les fourmes et tout dans un tombereau. Pour les vaches, la plus vieille avait une clochette et marchait en tête, les autres suivaient.

A treize ou quatorze ans je devins "petit vacher" et j'appris à jouer de l'accordéon.

En automne nous mangions le "patia", nous organisions des veillées. C'était la belle vie.

Ensuite je fis le vacher en compagnie de ma femme. C'était très bien ! Nous faisons la chasse aux grives. Quand nous avons "pensé" les vaches, nous allions danser au Grand Génévrier, tous les samedis et tous les dimanches.

Célestin Masson



Lu Vachi

Me, koumo sé néssu djïn lé jossarié o treze san métre d'olitude, foule segre lo moma, fezian l'estivo.

Koumonsian o déménojà de vé Monbadan po montè vé Goutéssié, le katre ou sïn do mé d'ovri.

Le dji ou kïnze mé, foule tourné pliè bagaje. Di tie montanvon vé Chankioze, po in mé é djemi.

Opré, vé Plan-Chevalè. Demourian le mé de juye o vin do mé d'o. Voué étche ke fezian lé meyou fourmé.

De vé Plan-Chevalè, tournian devalè vé Goutéssié, vé la Sin-Mortchïn vé le onze novanbre. Alor olayan o l'ékolo.

On jossorio, lo chodére feze tou. Vouère lo chanbre o kouchè, lo kuizino, lo salo. N'y a dez'ondré, n'y ave ji de planchi, vouère de tèro batuo.

Le madjïn, t'alumave lo chodére po fére chofè le kafé. N'y ave ino krémoyère su le fu.

Po le le, omassïan de foye.

Déménajavon lé fourme è tou djïn le tonboré.

Po lé vache, lo plu viye aye in' échingle è é possave davan, léz'otre suivion.

O treze o katorz'an devenio vachéron è oprenio o jouè de l'akordéon.

O l'an dori, minjanvon lou patia, fezian de veyé. Vouère lo bèlo vio.

Fezio opré, le vachi avé mo feno. Vouère fran bion ! Kourian lo chasse lé grive. Kan j'ayan ponso lé vache, partian dansè vé Jenebri, tou lou sand' è lé djomonché.

Célestin Masson

Le petit berger

Quand j'étais petit, j'allais à l'école comme les autres, mais après les heures d'école, après quatre heures, tant que c'était la belle saison, il fallait conduire les vaches au pré,

Le plus embêtant c'était un peu après les fenaisons, quand le regain avait un peu poussé. Il fallait limiter la ration et ne pas la dépasser, de peur que les vaches ne "gonflent".

Heureusement que nous avons un bon chien qui obéissait bien et qui connaissait toutes les vaches par leur nom, aussi bien que moi ; et il n'allait jamais chercher la *Rubande* à la place de la *Mignonne* ou la *Fauvette* à la place de la *Cigale*.

Quand le regain était fini, c'était les grandes vacances, le berger était bien plus tranquille, et les bêtes pouvaient aller dans tout le pré qui avait été brouté ou fauché.

C'était de ce moment dont je profitais pour prendre quelques libertés et essayer de rencontrer le Gladius ou le Joannès, ou encore chercher les nids d'alouettes ou sonder les trous de rats en compagnie de mon chien "le Poule".

Ce n'est pas pour ça que les vaches étaient mieux gardées et il arrivait bien quelquefois qu'elles aillent manger le blé du voisin ou celui de la maison.

Et quand mon père s'en apercevait il y avait une punition. J'étais privé de pain blanc le dimanche... autrement, punition plus forte, je n'irai pas vendanger chez la grand-mère quand les raisins seront mûrs, et je ne pourrai pas voir le grand-père aller à l'affût des lapins au clair de lune, ni manger les bons pâtés de la grand-mère,

Quand mes frères revenaient du pensionnat de Noirétable, nous changions de troupeaux. Comme ils étaient un peu plus âgés que moi, ils prenaient la charge des vaches parce qu'il fallait les conduire dans les trèfles, et surtout bien savoir quand leurs panses seraient pleines pour qu'elles ne "gonflent" pas.

C'est à cette époque que nous devenions bergers de moutons avec mon frère qui était un peu plus jeune que moi. La vie était belle pour nous deux ! Et parfois, nous nous amusions bien quand le voisin venait nous rejoindre.

A l'heure de la sieste, l'après-midi, quand il faisait bien chaud et que les bêtes se reposaient, nous fabriquions une charrette pour atteler nos chiens, avec une caisse à savons : quatre roues sciées dans un tronc d'arbre et deux branches de chêne bien dur pour faire les essieux. Bien entendu il nous manquait les pointes et nous n'avions pas le droit de prendre les pointes neuves du père.

Mais une fois le diable me tenta et nous avons pris les pointes, si bien que dans la boîte il n'en restait guère, nous n'en avions même pas assez parce qu'elles ne voulaient pas rentrer, toutes se tordaient. Il fallait mettre du fil de fer avec des ficelles pour atteler les chiens.

Et après nous en avons fait des voyages pour dresser les chiens ! Un temps assez long passa comme cela, mais un jour le père eut besoin de ses pointes. Il fallut bien savoir où elles étaient passées mais quand même il ne nous gronda pas trop, et ma mère qui avait vu le manège arrangea l'affaire.

Mais au lieu d'atteler les chiens, il fallut mettre un timon à la charrette, l'attacher avec des ficelles et aller chercher de l'herbe pour les lapins tous les jours.

Pierre Dumas

Le ptche borjaï

Kan ouérin ptchton, oulavïn o l'ékole koumo lu otre, mè opré lé oure d'ékole, opré katre oure, tou le tin kou faye bon, foule menè lé vache in chan.

Le pu inbétchan ouère koke tin opré lé fenézon, kan le vouyure ave pouso tan pouke. Foule limitè lo ration è ne pè dépossè se kou li foule po être soule !

Eureuziman ke ouavin in bon chin ke m'okoutave bian è ke kounusse toute lé vache po lora non si bian ke me ; è n'olave jomoué kèr lo *Rubanda* po lo *Mignone* ou lo *Fovète* po lo *Sigalo*.

Kan le vouyure ère choabo, ouère lé grande vakanse, le borjaï ère bian maï o sou èze, è lé bétche pouyon olè partou le pro k'aveu éto minjo ou seyo.

Ouère o ko mouman kou n'in proufitavin po prindre mé libèrté è chorchè o rankontrè le Glodius ou le Jouanés ! Ou inkèrò chorchè lu ni d'arlute ou grotè lu portu de ra ové min chin *le Poule*.

Oué pè po tien ke lé vache èron mieu gordé, è ou arivave bin koke véï ké olavon minjè le blo do vézin ou de lo mouéson.

E kan mon pouére zu veye, y ave ino punission. Ouèrin privo de pan blan lo djoumunché... otromin inkèro, punission pu forto, n'iro pè vundémè ché lo gran-mouére kan lu rézin serion moaëï, è, ou ne pourin pè veure le gran-pouére nè o l'ofu o lu lopin o sière de luno, ni minjè lu bon pètèi de lo gran-mouére.

Kan mu frère revenion do pansiona de vé Nétrèble ou chinjavin de troupio. Koumo y l'èron in poke pu vieu ke me ouère yu ke prenion lo chèrjo de lé vache parseke ou foule lé menè o lu trule, è surtou bian kounutre kan loro punso seri pleno po ki ne kouSSION pè.

Ouère o ko mouman kou devenin borjaï de monton ové mon frère ké in poke pu jouéne ke me. Lo vio ère junto po nou du ! E koke véï, nu amuzavian bian kan le vézin vene nu rejoindre.

O lé oure de lo preniero, lu apré médji, kan ou faye bian cho è ke lé bétche se repozavion, ouavin foué in chèr po otiolè netru chin ové ino kèssu o savon : katre roué séto djin ino piale d'èbre, è doué branche de chéne bian du po fouére l'èssieu. Bian sur ou nu mankave de poïnte è n'avian pè le dré de prindre lé poïnte nève do pouére.

Mè o ko mouman le djèble me tinti, è vessio portchi opré lé poïnte, si bian ke djin la kèssu ou n'on demourave guère, n'an ayèron méne pè prou, parseke é ne vouyon pè rintrè, é tordion toute. Foule betè de fiu de fèr opré de fissèle po otiolè lu chin.

E opré n'an fayeran sékan de vouyajou po dressè ke lu chin. Ou se passi ban sékan de tin koumo tien, mè tou d'in ko, le pouére aguè bazouin de sé poïnte. Fouli bon sovaï inte é l'ovion posso. Mè kan méme o nu disputaï pè tro, è mo mouére k'ave veyu le manèjou, omodouaï l'afouére. Mè o yu d'otiolè lu chin, foule betè in tchimon o chèr, l'otochè avé de fissèle è moudè kèr d'èrbo po lu lopin trétu lu jour.

Pierre Dumas

Bouvier dans la plaine

J'étais placé à Sauvain, mais mon patron n'avait plus besoin de moi cette année-là. Il me trouva une autre place. Il fallait marchander les sabots, laver et raccommo-der soi-même ses vêtements. Nous ne fûmes pas tout à fait d'accord !

Le grand samedi ⁽¹⁾ je descendis à Montbrison avec le car, sur l'impériale. Et je trouvai Marcel qui était loué au pays bas. Il me dit :

- Tu ne veux pas rester dans la plaine, il y a une place.

Je lui dis :

- Pourquoi pas ?

- Tu sais, tu gagneras le double.

Et pas manqué. Au marché des vaches, où se trouve maintenant le *Casino* (il y avait alors un hôtel, à cet endroit, "chez Danizet"), je trouvai le père Favard. Il me dit : "Reviens à midi, je t'offrirai le repas et nous passerons le marché",

En effet, nous avons fait le marché. Je gagnais treize mille pour l'année dans la montagne, et il me donna, lui, vingt-six mille (en 1944).

Nous dormions dans l'étable. Le lit était un trépied au-dessus des veaux. Il fallait une échelle pour grimper. Il y avait des feuilles de maïs dans la paille. En montagne ce sont des feuilles de hêtre.

La patronne réveillait la bonne, la bonne appelait les valets. Nous étions deux bouviers, il y avait quatre paires de bœufs et aussi quatre chevaux de trait et un tracteur avec des roues en fer. Il fallait se lever à cinq heures du matin, hiver comme été,

Il fallait faire le pansage. Il fallait s'occuper des quatre paires de bœufs, nettoyer l'étable, étriller et laver la queue des bœufs. Il y avait aussi beaucoup de chevaux de course qu'il fallait soigner. J'allais aussi les entraîner tous les matins pendant une heure.

Je restai deux ans dans cette maison.

Dans certaines maisons, il y avait table commune. Tandis que, d'autres fois, il y avait deux tables. Les domestiques et les bonnes mangeaient ensemble ; les patrons mangeaient le jambon, le saucisson à part, mais pas nous.

Dans les bonnes maisons, nous avions un verre de vin blanc le matin, à midi du vin rouge et le soir, sur la table, la biche pleine de lait écrémé. Nous avions aussi des grands plats de lard bien gras.

Les journaliers couchaient dans le foin, quelquefois dans la pièce où était la chaudière.

Dans la plaine, le travail commençait au soleil levant et s'achevait au soleil couchant. C'était dur ; les sillons mesuraient un kilomètre. Nous étions toujours huit à la pioche. Ce n'est pas le même travail que celui de la montagne.

M. Vray

(1) Grand samedi : importante foire de Montbrison, le samedi avant Noël.

Bouvi djïn lo Plano

J'èrïn plasso vé Souïn, mè mon patron ave plu bezoin de me kelo sèzon. O me trouvi ïn'otro plèssi. Foule morchandè luz'échio, se lovè, se rakoumoudè. Fère pa fran d'akor !

Le gran sand' devalio vé Monbrison po le kèr, su l'impériale. E pi trouvio Marsèl kère luyo don bè. O me djezi : "Te vo pè demourè djïn lo plano, n'y o ïno plèssi ! E djezio : "La mémo !" - Te sè, te guègnorè le druble."

E pè manko. Vé le morchi de lé vachi, onte ke nio le *Kazino* tche (yave ïn otèl *chi Danizè* o kouti) trouvio mon père Favèr. O me djezi : "Te rondrè o médje, te poyoré o djinë è feron morchie".

On éfoué, fèron morchie. Gagnayïn treze mil po lo sèzon o payi no, è o me bayi vint'sé mil, se (on 1944).

Kouchavon o l'étrèble. Le le ère in trépié o dessu de lu vio. Foule ïn échalo po montè. N'y ave de foye de maïs djïn la payasse. On montagne ouère de foye de fayèr.

La potrouno opelave lo bone, lo bone opelave lu vale. Etian du bouvi, y aye katre paré de bo è pui katre chavo de trè è in traktur avé de roué on fèr. Foule se levè a sink'ur do modjïn ivèr koum étchi.

Foule fère le ponsaje. Foule m'okupè de lu katre paré de bo, kurè, étriyè è lovè lo kouo de lu bo. N'y aye ossi sékan de chavo de kourse ke foule sugnè. Olaye ossi lou ontrénè tou lou modjïn, in'ur de ton.

Li demourio duz'an.

Djïn sertène mouézou, y aye mè ïno trèblo, mïnjanvon trétu onson. Tandiske d'otré vé ou feze doué trèble. Lou domèstike è lé bone minjanvon onson, lu potron mïnjanvon la janbon, lu sossisson o pèr, pè nu.

Djïn ïno bouno mouézon, ayan in kanon de vin blan le modjïn, o médje, de vïn rouje è le devèssi ayan la biche o lé ékrémo su lo trèblo. Ayan ossi de gran pla de lèr bien gré.

Lou journali kouchavon o fon, d'otre vé la chodéri.

On plano, le travaye koumonsave o soulé levan è chobève o soulé kouchan. Ouère du, lé reye fezion in kilomètre. Etian toujours uit o lo piasse. Oué pè le même travaye ke lo montagne.

M. Vray

En pèlerinage à Ars

Ma grand-mère était très pieuse. Elle se décida un jour à aller faire un pèlerinage à Ars. Et pour y aller il fallait partir à pied avec ses sabots. Elle faisait des étapes, elle s'arrêtait dans les maisons où on voulait la recevoir. Elle n'avait pas de l'argent plein les poches, bien sûr !

Et elle mit longtemps pour parvenir à Ars. Quand elle fut là-bas, elle voulut aller se confesser. Elle était au milieu de beaucoup de gens, assise sur un banc et tout à coup, qu'est-ce qu'elle vit ? Le curé qui sortit de son confessionnal et qui vint la saisir par le bras et lui dire : "Ma pauvre femme vous n'avez pas besoin de vous confesser. Il faut repartir dans votre maison. On vous attend, on a trop besoin de vous."

Elle était ennuyée bien sûr, elle voulait trop se confesser.

Le curé l'accompagna jusqu'à la sortie de la chapelle et elle s'en retourna à pied en pleurant.

Et elle arriva à la maison. Qu'est-ce qu'elle trouva ? Son fils Henri, - c'était l'aîné de la famille - qui était malade, bien malade, au lit.

A ce moment-là, elle était toute contente d'être rentrée chez elle et elle remerciait le curé d'Ars qui l'avait renvoyée dans sa maison.

Il avait raison de lui dire qu'on avait bien besoin d'elle.

Maria Avignan

La Côte-en-Couzan, 85 ans

Curé d'Ars : saint Jean-Baptiste Marie Vianney (1787-1859), prêtre, né à Dardilly, près de Lyon, mort à Ars (diocèse de Belley) où il était curé ; béatifié en 1904, canonisé en 1925.

Notre lit

Dans l'ancien temps, le lit avait deux panneaux, un à la tête et l'autre au pied.

Il n'y avait pas de sommier, simplement une paille garnie de feuilles de hêtre du Rousset.

Il y avait un traversin mais pas d'oreiller, nous ne connaissions pas cela.

Il y avait des draps de grosse toile de lit. Ce n'était pas toujours drôle, ça grattait.

Il y avait deux couvertures et pas d'édredon. Heureusement ma mère, tous les soirs, avant de se coucher, remplissait le chauffe-lit en cuivre avec des braises prises dans le poêle à quatre marmites. C'était bien chaud. Et elle promenait cela dans notre lit de la tête au pied, et nous avions chaud toute une nuit.

Et nous dormions bien.

Maria Avignan

Reméaje o Ers

Mo gran mère é l'ère trè pieuzi. E se déssidi in jour d'alè fouére in reméaje o Ers. E po y olè, foule portchi o pié, ové su éssio. E foye de staje, é s'orétave dedjîn lé mouézu ka vouyon lo resseure. E n'ave pè sé plené poche de so bien sur.

E é beti in bon mouman po orivè o Ers. Kan é fi délé, é vouli olè se konfessè. E l'ère o métan de plon de monde, ossetè su in ban, è tou d'in ko, se ka voué ké veyi ? Le kuro ke sourti de son konfessional è ke veni l'oropè po le bra, è li djîn : "Mo pouva fene, n'avé pè bezoin de konfessè. Ou fo vou on'olè ché vou djîn voutro mouézon. E vou otindon, ou feye tro foto".

E l'ère innuyè bien sur, é voule tro se konfessè.

Le kuro l'akonpagni jusko lo sourtcho de lo chapèlo, è é s'intourni o pié, on pluran.

E é l'orivi o lo mouézon. Se ke voué ké trouvi ? Son gorson Henri, vouère l'éné de lo famiye, kère malade, bian malade, o le.

O ko mouman é lère touto kontinto d'être rontrè ché se, è é remorsiave le kuro d'Ers de l'ové onvouyè djîn so mouézon.

O l'ave rézon de li djere ké faye foto.

Maria Avignan

Notron le

Djin l'ansiin tan, la le ave du pono o lo simo è a fon.

N'y ave ji de somi, sïnplomon ino payassi gornio ové de foye de fo do Roussé.

N'y ave in trovorsin, mè jîn d'oreyé, ne kounussian pè tian.

Ou y ave de dra avé de grosso tialo de lé, è ouère pè toujours drole, foule grotè.

Ou y ave doué kouvarture è ji d'édredon. Eureusiman ke mo moma, trétu lu sé, avan de me kouchè, gornisse le chofo-le an kuivre avé de brèzo préze dedjin le poale o katre mormite. Ouère bien cho. E é promenave tiin dedjin noutron le, de lo sime o fon, è éran cho touto ino neu.

E durmian bian !

Maria Avignan

Lo choromonto

de lo montagni do Fourina

Djïn notré montagne do Fourina, ou gno sékan de sorte de choromonto.

Gno d'obor la koumonsuro ko doué roué è ino kouo de chère. E sière po débordè lu boué jusko chimïn onte ke lu chère drublio poyon chorjè lé bute. Djïn le ton, l'èssiyo ère mèke on boué du, de frèsse ou de chènou, ové ino chiviyo o chake bou de l'èssiyo po ompèchè lo rouo de sotre. E é gréssanvon éke l'èssiyo ové de poutolè.

Ino vé, le Toine do Richou ke débordave de sopïn djïn le boué do Mou, veyi mè in renèr kève tèlomon fan ko lichave le poutolè ke sorte de l'èssiyo on devolan po le chimïn de vé lé Kougnère.

Do lè de vé Souïn è de vé Chomzé, é fan ino késsi avé katre grouosse planche de karanto santimètre de lorjeu, ké pozon su lo koumonsuro ové ino chiviyo oa métan è ino chéno ke tchïn lo késsi o la kouo, è ké l'onlèvon po détropè. E sière po menè le founourio, mè, é n'on bèton guère de bourdio dedjïn.

Gno le tonboré po choriè lé truffe, la tère, le founourio, l'èrbo po boyè mïnjè o lé vache. Gno mèke o onlevè la pontosso, défère lo chéno ke tchïn le tonboré o lo kouo, è la kèsse se lève.

Le mosso ké in chère o doué roué ossi, mè ko dez'ékrime, ïn écholeto è ino fourojéri, è ossi ino pèrchi. Eko mosso sière po fenè, menè lé jèrbe, è même lé branche de boué. Oué moin pezan kin chère drublio, mè é plu tchioton, è o vèrse plu fossilomon po notré pondouère. Ou fo fère otantion po fère ino charè de fon ou de jèrbe, parseke lé vache, on se sekouan la tète po chossé lé monché, balanson tou le mosso, è éko ke foué la chorè !

La chère a katre roué, ke se konpoze de doué roué dovan ke son plu tchiotoune kikelé de dorio, o koze de brokè plu kour, ino kouo, ïn échalo, dez'ékrime, ïn'écholeto, ino fourojéri ke se trove drétchi dorio l'échalo, gnon o même kan in vorpé : ino baro drétchi dovan lo fourojéri, è pè oublié la pèrchi po teni le fon ou lé jèrbe, è ké biyè po ino kordo porchéri ke s'onroule otour d'ïn tour.

Eko chère o katre roué po se transfourmè on chère drublio po choriè lé bute de boué. O sufi d'onlevè lez'écholète, léz'ékrime è l'échalo. E po choriè de bute tan po lonje, ou fo ojoutè le kouossou ke se bive ové lé bute è k'onpèche le trïn avan de botcholè on avan ou on orio.

La chère o ban ko doué roué è ke sière po mené lo pidansi o morchio. Gno ino banketo ke s'ovanse ou se retchiale suivan le pé de lé poursoune è de lo morchandjizo transporté po ékilibrè le charjomon su léchino do chovo. Porske le chère o ban o in poré de brankèr è non pè ino kouo, è o lé monto su ressor.

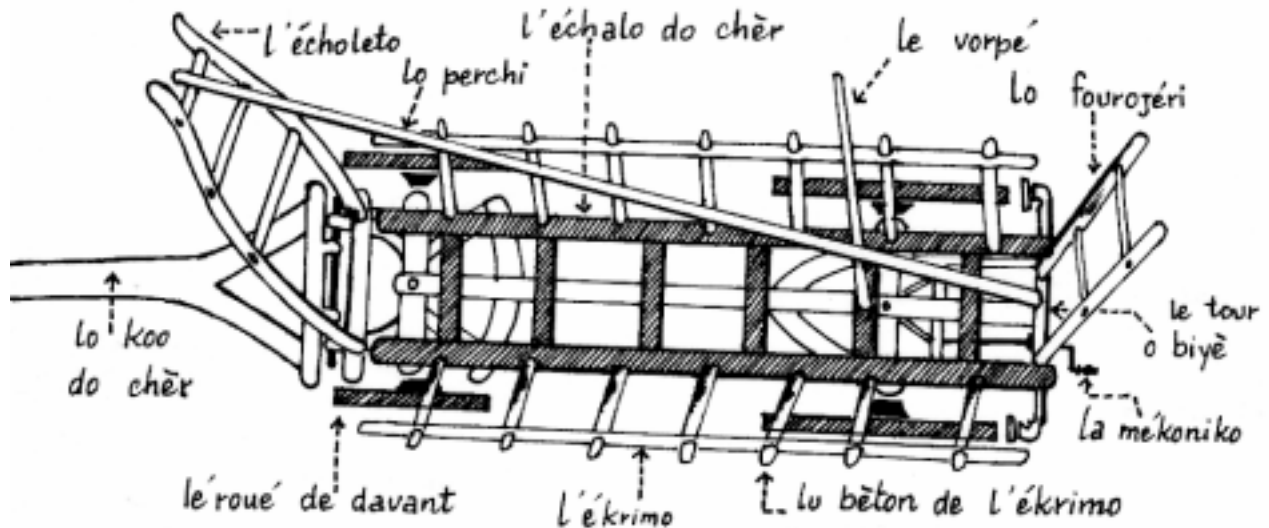
Sertene grouossé mouézou k'oyon in grouo chovo, oyon in chère o ban o katre roué, kère plu gran ke l'otrou, mè ke fouéze mé tchirè.

Kan j'éran vé Planchè, n'ayan foué fère in tonboré vé chi Jan-Mori Gurbère. Gurbère, kère charon vé San Boune, kan o feze ino chortouère, ouère foué.

J'ayïn douz'ian, j'alio kère le tonboré, je me rapèle, ou koutave sïn san fran.

O l'ère tèlomon bian foué, ke mon frère Fransis o l'y chorjave le purin, tèlomon o l'ère étanche. Le premi vouyaje, o n'on porde tan po, mè le segon o l'ère étuo, o n'on porde plu du tou.

Jean Chambon



Le char à quatre roues

Lo "Pouyeto"

Ouère lo gran mère de mo gran mère, é s'apelave Marguerite Poyet, è, o ko mouman, é l'aye in nevon k'abitaye Essortchine-Bèsse, è kère sélébre pa fère de fèrsi. O lo foué de fèrsi touto so vio...

Kelo vé, kela tanto o l'apelaye jomé "Tanto", o l'apelaye mè "Pouyeto".

O n'y alaye de tonz'on ton, o feze le boro. E in jour, djïn le jordjïn, é l'ontondji mèke noutron "Bichi", le nevon, k'apelaye : "Tanto ! Tanto !"

E djizi : "Mè ké ko l'oro foué ke lo chorogne, po ko m'apèle "Tanto", porsike po ko m'apeléze Tanto, d'abitudine voué mè "Pouyeto".

E possi o jordjïn, è mon "Bichi" o l'oye monto o peri po omossè de père. Lo branchi l'aye kosso. O l'ère pandoulo po le peta de lé braye. O jèstikulaye bon, mè o pouye ni montè, ni devalè.

Fouli olè kère ïn'échale po le devalè.

Maurice Brunel

Ino fèrsi

Kante ou èrin ptchiton ayin in vézin kère bon garson, même kazi tro. O l'ère vi garson è jamoué dangun l'inviton. E avé in otre vézin, in jour, l'invitèron. "Boun'idé, o diezi, li foron ino fèrsi"

O l'ove l'obitudo ko vi garson, - o demouraye tou sou -, o l'ove l'obituda de betè touju son po de chanbra su in pike, o le vidave djïn le jordjïn è le betave sechè devan lo porto.

Olor l'invitin nez'otre a veni veyè. Ou feze ino bouno veyè. E do ton le vézin, o bète ino bouji su le pike è le po de chanbro po dessus. E opré, kan mon Louis s'omène, - o s'opelave Louis,

mè ko lé mor, o sere tro vi -, o se beti o fouère: "Ke voué ke son ti, o ko voué ?" E rin, l'otre parlave pè. O torne djere : "Ko voué ke son ti, te porlorè-tu ? Te porlorè pè ?"

O rekuli in tan pène è se djezi o l'o pè lér d'avé po. Kan même o veye ko boujave pè, o torne fouère, o s'avanse avé so kana. "Ko voué ke son ti ? Te porlorè pè !" Ou te li administri in ko de kana. La po de chanbre è lo bouji, ou vouli tout'in moursé.

Pierre Dumas

Lo feno de Lizio

Vé Rochi, n'yaye ino feno é l'laye in'ène, in'ène onti ke levave lez'oreye ! E vene de vé Lizio, kan é l'arivave o bour chi Maze, é koumandave ino bouteye de vin cho è ino petcheto micho. Alor é vorsave djïn le bol in po de vin cho, é n'an beye tanpo, è pé é tranpave. E pé djeze : "Aporte in'otro bouteye, voué pè me ke lé beu, voué le pan !"

Célestin Masson

Avant 1914 :

petits bergers et bouviers du Forez

Les petits valets

Au début du siècle, nombreux sont les enfants des familles d'agriculteurs qui doivent, dès douze ans, parfois avant, s'en aller travailler "chez les autres".

Dans les petites fermes, où il y avait beaucoup d'enfants, l'aîné, après la première communion, était placé dans une grosse ferme comme petit valet. Le petit valet faisait tous les travaux de la maison. Il aidait surtout la maîtresse : aller chercher une brassée de bois sous le hangar, faire cuire les pommes de terre dans la chaudière pour les cochons, battre le beurre le vendredi, aller tirer à boire dans un pot à la cave, bercer les enfants quand il y en avait, marcher devant les bœufs... abreuver les vaches avec de gros seaux de bois, aller chercher de l'eau à l'abreuvoir, nettoyer l'étable et le samedi aider la bonne pendant que les patrons étaient à la ville¹.

¹ Jean Chambon, *Patois Vivant*, n° 4, mai 1979.

"Les conscrits de la grande et pacifique armée des travailleurs de la terre"

Devenu "boro", le jeune garçon se trouve brusquement séparé de sa famille, dans une maison étrangère, entièrement soumis à des maîtres parfois durs. Moralement il subit l'influence, qui n'est pas toujours bénéfique, des domestiques plus âgés : grand valet et servantes.

Il quitte l'école, perd les camarades de son âge, ne peut plus suivre le catéchisme s'il n'a pas déjà fait sa première communion et souvent ne va plus à la messe.

Sa situation matérielle, surtout dans la plaine du Forez, laisse à désirer. Le repas frugal, voire insuffisant, ne se prend pas à la table des maîtres. Pain noir et lard rance font partie de l'ordinaire. Le lit, fréquemment partagé avec un autre domestique, se trouve à l'étable. D'un Noël à l'autre, pas un seul jour de congé ne coupe l'année.

Issu d'une famille pauvre, exploité, mal nourri, mal logé, laissé sans éducation et sans affection, le petit valet de douze ans fait alors partie du sous-prolétariat des campagnes. Il reste vulnérable et sans protection.

Pourtant ce "petit peuple intéressant" comme dit le chroniqueur d'une feuille paroissiale² fournit un travail indispensable à la bonne marche des grandes exploitations et un complément de ressources dont bien des familles nombreuses ne pourraient se passer. "C'est dans ses rangs, que se recrute la grande et pacifique armée des travailleurs de la terre"³, les fermiers, métayers et journaliers du lendemain.

L'œuvre des bergers et bouviers

En 1910, un *comité d'amis des domestiques* se constitue à l'initiative de quelques laïcs et de plusieurs prêtres du Montbrisonnais⁴. Son but est de prendre en charge les jeunes bergers et bouviers du Forez en leur apportant une aide morale et matérielle au moyen d'une *association fraternelle des jeunes domestiques*.

Effectivement, au printemps 1911, *l'Association des jeunes domestiques du Forez* (A.J.D.F.) se constitue officiellement. Cette organisation originale réunit à la fois l'action d'un patronage, d'une société de mutuels et d'un syndicat⁵. De notre région elle aura le mérite s'intéresser aux plus défavorisés et, dix-huit ans avant la création de J.A.C., de tenter de changer les mentalités dans le monde rural.

Les buts de l'A.J.D.F. sont d'abord moraux et spirituels. Il s'agit de regrouper les petits valets leur donner un enseignement religieux et des conseils "appropriés leur situation". Une pression exercée sur les maîtres afin qu'ils permettent et même encouragent la pratique religieuse de leurs employés.

² Bulletin paroissial de Notre-Dame de Montbrison, n° 239, du 9-10-1910.

³ *Ibid.*

⁴ La cheville ouvrière de ce comité fut l'abbé Percher. Marius Percher, né le 1^{er} janvier 1887 à Montbrison où son père était libraire, est ordonné prêtre à Lyon le 17 décembre 1910 ; il revient en 1912, comme professeur au séminaire de Montbrison où il avait commencé ses études. Il s'intéressa beaucoup à la vie des jeunes ruraux placés dans les fermes. Il meurt à Montbrison le 6 juillet 1938.

⁵ *Ami de la Terre Forézienne*, n° 2, décembre 1911, citant *l'Avenir des gens de maison*, organe du syndicat professionnel des domestiques parisiens.

De bons livres et un lit pour chacun

L'œuvre des petits bergers a un rôle éducatif et culturel. Des séances récréatives procurent aux associés *le moyen de se recréer en commun, à leurs instants de loisir, loin des entraînements du dehors*⁶. "Livres et revues honnêtes et instructifs" sont mis à la disposition des enfants.

L'association s'intéresse aussi à la situation matérielle des petits valets, se préoccupent de leur placement, de leur couchage, de leur formation professionnelle et de leur avenir. Elle souhaite organiser un bureau de placement *afin de faciliter entre maîtres et ouvriers sérieux, des engagements profitables aux uns et aux autres*⁷. Une caisse dotale doit assurer à l'âge du mariage la possession d'un pécule.

L'association, qui n'a qu'une lointaine ressemblance avec un syndicat, défend pourtant une catégorie professionnelle, cherchant à améliorer une situation difficile. Pour cela elle s'adresse aux trois parties concernées : parents, maîtres et domestiques.

Les parents doivent trouver dans l'association "une sauvegarde pour leurs enfants", les maîtres gagner d'avoir à leur service "des jeunes gens sérieux et stables", les domestiques préparer ensemble un meilleur avenir, *la main dans la main, comme de jeunes frères de la même professio*⁸.

L'association se met progressivement en place. Des réunions d'information sont organisées à la cure de Savigneux le 3 septembre 1911, à Chalain-le-Comtal et à Magneux-Haute-Rive, le 17 septembre. L'abbé Percher y expose les buts de l'œuvre.

Au même moment le chansonnier Henri Colas fait un triomphe dans la nouvelle salle des œuvres de la rue du Collège à Montbrison, en chantant :

*Restez aux champs
Petits et grands ;
Soyez fidèles à la terre,
Aimez-la comme votre mère,
Petits et grands
Restez aux champs !*

*Oh ! ne quittez pas vos chaumières,
Vos seuils usés, vos jolis toits.
Restez dans vos campagnes fières,
Dans vos forêts et dans vos bois !
Aimez la douce poésie
Qui plane autour de vos berceaux,
Met tant de charme à votre vie,
Et tant de grâce à vos coteaux !*⁹.

Mais l'auditoire ne compte certainement pas beaucoup de petits valets de la plaine.

⁶ *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, n° 239, du 9-10-1910.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Ami de Théodore Botrel et d'origine bretonne comme lui, Henri Colas se présente comme "un chemineau, semeur de bonnes chansons, pour le Christ pour la Patrie" (*Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 153, du 15 octobre 1911).

Sous la présidence de M. Bouchetal de la Roche

Les sections locales regroupant les domestiques au niveau de la paroisse se constituent. Elles sont sous la direction du curé ou d'un vicaire "aidé d'un laïc dévoué". Les sections locales se regroupent en comités cantonaux et un comité départemental coiffe l'ensemble. L'association a l'ambition de s'étendre à tout le Forez.

En fait l'A.J.D.F. s'implante surtout dans les cantons de Montbrison, Feurs et Boën. Feurs a la plus ancienne et plus importante section qui compte cinquante membres dès 1911. L'association a une certaine influence dans une quinzaine de villages de la plaine : Poncins, Epercieux, Pouilly-lès-Feurs, Chalain-d'Uzore, Saint-Etienne-le-Mollard, Savigneux, Magneux-Hauterive, Chalain-le-Comtal, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint-Laurent-la-Conche, Chambéon, Bellegarde-en-Forez, Champdieu, Mornand, L'Hôpital-le-Grand.

Les effectifs des sections vont de 5 à 20 membres, sauf pour celle de Feurs et l'on peut évaluer le nombre total des adhérents à un peu plus de deux cents en 1913.

Les comités cantonaux sont sous l'autorité des curés-archiprêtres. Ils comprennent les directeurs de toutes les sections et leurs adjoints laïcs. Le curé-archiprêtre et trois délégués élus représentant le canton au comité général qui se réunit chaque année au printemps, alternativement à Feurs et Montbrison.

En 1914, M. Antoine Bouchetal de la Roche préside le comité général qui comprend notamment l'abbé Detour, vicaire à Feurs, les abbés Freyssinet et Percher, le curé Rondel et M. Marius Delomier¹⁰.

L'A.J.D.F. a aussi des liens avec la *Chronique sociale de France* de Lyon. L'abbé Detour fait un rapport sur l'association au congrès de l'*Union des associations ouvrières catholiques* qui se déroule les 22, 23 et 24 juillet 1913 à Bourges.

"L'Ami de la terre forézienne"

Pour se développer et faire avancer ses idées de progrès l'A.J.D.F. publie *l'Ami de la terre forézienne*. Ce journal semestriel tire à plus de deux mille exemplaires¹¹. Il a son siège au 12 de la rue de la République à Feurs. S'adressant autant aux jeunes domestiques qu'à leurs maîtres, il est diffusé à la sortie des offices au prix de 3 centimes pour la propagande mais le prix marqué se monte à 10 centimes. Des brochures, articles tirés à part, sont édités par l'association, telles que celle qui concerne l'importante question de la *réforme du couchage*¹².

Une feuille, à périodicité irrégulière, intitulée *Correspondance intime aux directeurs des sections et autres membres conseillers* assure un lien entre les responsables de l'œuvre et transmet les recommandations du comité général.

¹⁰ Citons aussi parmi les fondateurs de l'association Marius Gonin, cofondateur et secrétaire général de la *Chronique sociale de France*, animateur des Semaines sociales et figure du christianisme social. Les animateurs de l'œuvre des bergers, furent les abbés Percher, Laffay (Chalain-d'Uzore), Planchet (Savigneux), Villemagne (Magneux-Hauterive), Valandru (Chalain-le-Comtal), Vergnay...

¹¹ 2 250 exemplaires pour le numéro 6.

¹² 1 000 exemplaires pour la brochure *Réforme du couchage* vendue 0,50 F la douzaine.

Dans les sections locales

Les sections organisent des réunions le dimanche, plus ou moins fréquemment suivant la saison et les travaux des champs. A Feurs, les réunions ont lieu l'après-midi, de une heure à trois heures, les premier et troisième dimanches du mois. Au programme il y a des chansons, des leçons d'agriculture et un peu de vannerie.

A Pouilly, les rencontres commencent à deux heures par l'assistance aux vêpres et se poursuivent jusqu'à six heures. Activités et jeux sont variés. A Saint-Etienne-le-Molard, on joue au tonneau et aux boules, à Savigneux, aux quilles. A Sainte-Agathe-la-Bouteresse les associés viennent tous les dimanches à une heure, font une partie de boules, assistent aux vêpres, viennent ensuite cinq minutes à la cure, chanter une chanson ou écouter un morceau de phonographe avec quelques conseils au milieu¹³.

Les jeunes bergers pratiquent aussi le tir ; chaque section reçoit une carabine et un concours est organisé pendant l'été 1912. Les responsables expliquent le but de l'activité : *Nous nous sommes arrêtés à l'installation d'un tir, car nous regardions plus loin que la nécessité immédiate d'une distraction.. Nous avons voulu que l'enfant, habitué très jeune à manier un fusil, soit, un jour, bon soldat parce que bon tireur*¹⁴.

Activités culturelles, travail manuel et vie spirituelle

Activités culturelles

Chaque section dispose d'un carnet de comptes pour l'inscription des dépenses courantes : cartouches de tir, boissons en été, petites récompenses... Pour les dépenses plus importantes, il faut en référer au comité général car c'est l'Eglise qui finance l'association comme une œuvre. On fournit également aux sections des imprimés pour noter *la communion du mois* et des cartes d'associés.

Une bibliothèque composée de romans est à la disposition des bergers. Le choix ne doit pas être considérable car la numérotation des ouvrages s'arrête à 34. Mais combien d'enfants savent suffisamment lire pour puiser dans ce modeste fonds. Ont-ils le goût et le temps de lire près de la brouette de fumier ou dans les champs.

L'association dispense aussi une certaine formation professionnelle, notamment dans la forte section de Feurs, avec la visite de fermes modèles et des causeries instructives sur les techniques agricoles.

Périodiquement, des séances récréatives sont organisées. Ainsi en janvier 1912, "des séances de projections lumineuses sur la vie du Christ" se déroulent à Saint-Etienne-le-Molard, Savigneux, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal à l'intention des jeunes domestiques, de leurs parents et de leurs patrons. *Elles ont pleinement réussi : partout on fait salle comble* se réjouit le chroniqueur¹⁵.

Dans un but éducatif l'A.J.D.F. publie un recueil de chansons destiné à *éloigner des jeunes domestiques la chanson malsaine et immorale et à la remplacer par la chanson à sentiments nobles et élevés*.

¹³ *Ami de la terre forézienne* n° 2, décembre 1911.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 167, du 21 janvier 1911.

Travail manuel en gardant les troupeaux

Pour éviter aux bergers les dangers de l'oisiveté à laquelle ils sont exposés durant la garde de leur troupeau, le comité général s'adresse à la "Ligue nationale pour le relèvement des industries rurales et agricoles"¹⁶.

Cet organisme envoie à l'A.J.D.F. des modèles de petits paniers et s'engage à "payer d'une manière raisonnable" la production des bergerots foréziens. La matière première – l'osier – s'avère facile à trouver en Forez. Cette activité est mise en place à Feurs. Des personnes dévouées enseignent un peu de vannerie aux enfants et ce travail doit "augmenter leur petite bourse".

Première fête annuelle de l'association : Feurs

Le 21 mai 1911, la section de Feurs organise la fête annuelle de ses adhérents. C'est la première manifestation importante de l'Association. Elle coïncide avec la parution du premier numéro de *l'Ami de la terre forézienne*.

Cinquante-deux membres participent à la journée. Le programme commence, comme il se doit, par la messe, à 10 h avec l'allocution de M. le chanoine Chassagnon¹⁷, directeur diocésain des œuvres de la Loire. Puis les sociétaires défilent au son du tambour dans les principales rues de Feurs et M. Marius Gonin, de la Chronique sociale de Lyon saluent les participants à la cure. Le journal est distribué puis un repas pris en commun. Des concours divers, des jeux (grenouille, course à la boule) remplissent l'après-midi.

La fête se renouvelle les années suivantes et c'est chaque fois l'occasion de montrer la vitalité de l'association et de répandre ses idées.

Les bergers autour de la crèche

Dans certaines sections, Noël est l'occasion d'organiser une veillée. En 1913, à Feurs, 18 associés, dans les grands, dans ceux qui sont placés toute l'année, répondirent à l'invitation qu'ils avaient reçue, et de huit à onze heures, ils entendirent la lecture de contes ou chantèrent le chant des bergers. A onze heures, ils prirent une tasse de café chaud, puis écoutèrent remémorer le grand mystère de la Nativité du Christ. Tous imprégnés d'une religieuse émotion, ils gagnèrent l'église et suivirent les messes avec recueillement ; un bon nombre communièrent. Puis l'on retourne au local de la veillée où un saucisson, du pain, un verre de vin, du papillotes et des oranges attendaient les petits réveillonneurs¹⁸.

A Savigneux, dix domestiques assistent à la veinée de Noël : *Tous se sont confessés et ont communié à la messe de minuit*¹⁹. Le réveillon consiste pour eux en une brioche, une barre de chocolat et une orange. Toutes ces merveilles ont de quoi faire rêver les petits valets, quant aux responsables de l'œuvre, ils s'enthousiasment : *Touchantes fêtes de douceur religieuse et de gracieuse tradition ! Comme nous nous sentions fiers de l'association qui ramenait à L'Enfant Jésus ses premiers adorateurs... !*²⁰ Les bergers reviennent à la crèche !

¹⁶ *Ami de la terre forézienne* n° 2, déc. 1911.

¹⁷ Hyacinthe Chassagnon (1964-1922), né à Bas-en-Basset (Haute-Loire) ; aumônier du Pensionnat Saint-Louis, vicaire général à Saint-Etienne en 1915, évêque d'Autun en 1922.

¹⁸ *Correspondance intime*, n° 9, janvier 1914.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

Retraite fermée à l'Hermitage

Toujours sur le plan spirituel, pendant l'été 1913 une "retraite fermée" est organisée pour les associés. Voici la projet exposé par le comité général : *Il s'agit de rechercher cinq à dix associés capables d'un examen de conscience approfondi, puis de leur obtenir une permission d'un dimanche d'août ou septembre avec la moitié du samedi.*

*Ces enfants seraient conduits à l'Hermitage de Noirétable où, dans un cadre admirable, ils auraient le samedi soir quelques exercices de piété avec confession et le dimanche messe, communion, instructions, procession, etc., jusqu'au milieu du jour. Rentrée le dimanche soir*²¹.

Il y a beaucoup de conditions difficiles à remplir au moment où les travaux des champs battent leur plein et nous ne savons combien de petits bergers purent bénéficier de ces pieuses petites vacances.

Auprès des petits et des pauvres

Les bureaux de placement

Un bureau de placement fonctionne à Feurs dès 1911 sous la responsabilité de l'A.J.D.F. En janvier 1912, l'association crée un bureau de placement à Montbrison *afin de rendre service à la fois aux cultivateurs et aux enfants qui veulent se louer dans la plaine*²². L'A.J.D.F. a fait l'objet d'une déclaration officielle selon la loi de 1901 et le bureau est légalement autorisé.

L'abbé Freyssinet, vicaire à Notre-Dame et directeur de la section de Montbrison en est le responsable.

Ce service est ouvert à partir du 11 février 1912, au n° 6, de la rue du Cloître Notre-Dame, à côté de la cure, le jour du marché de 10 h à 11 h et l'après-midi de 13 h à 14 h.

Le bulletin paroissial donne ses modalités de fonctionnement. Ce bureau de placement dont les services sont gratuits n'intervient pas pour la fixation du gages ; le cultivateur s'entend directement avec les parents. Le bureau ne s'occupe pas du placement des domestiques filles. Il exige seulement deux promesses de la part de l'employeur :

1) *L'enfant devra faire partie de l'Association des jeunes domestiques du Forez.*

2) *L'enfant aura la liberté de remplir ses devoirs essentiels...*²³

Des petites annonces passant aussi par le canal des bulletins paroissiaux²⁴. Dès 1913, la caisse dotale est mise en place.

²¹ *Correspondance intime*, n° 7, juillet 1913.

²² *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 166, 28 janvier 1912.

²³ *Ibid.*

²⁴ Quelques-unes de ces petites annonces :

"Un cultivateur du bourg de Champdieu demande un berger de 12 à 13 ans pour fin mars ou commencement avril", (n° 173 du 3 mars 1913).

"On offre un petit berger de 12 ans qui se louerait au commencement du mois de mai" (7 avril 1912).

Il faut que chacun fasse son lit

*Les petits bergers couchent dans l'étable
Et rêvant, auprès des boeufs accroupis,
D'un gîte bien doux, d'un lit confortable,
Ils dorment heureux les braves petits !*

(Chant des petits bergers)

Le tableau est pittoresque, pourtant la première préoccupation des responsables de l'association concerne le couchage des domestiques.

Dans une lettre d'encouragement adressée au curé de Feurs, Mgr Sevin, archevêque de Lyon rappelle que le curé d'Ars signalait déjà ce problème : *Avec quelle vigueur et quelle liberté apostoliques il [le curé d'Ars] flétrit la promiscuité du jour et de la nuit à laquelle on condamne ces enfants.*

La loi fait obligation aux patrons, dans les villes de fournir un lit à chaque employé qu'ils logent. En 1910, M. Compère-Morel, député socialiste, avait demandé à la Chambre des députés l'extension de cette mesure aux régions rurales, mais en vain.

Avec des motivations différentes le bureau de l'association va dans le même sens que le parlementaire. Il recommande que chaque domestique dispose d'un lit contre la routine des fermiers qui, à tort ou à raison, ne veulent pas laisser coucher le bétail seul²⁵. *"Il est surtout indispensable d'insister pour que chaque domestique fasse son lit. C'est là en effet le seul moyen en notre pouvoir pour remédier à l'usage de certaines fermes où les lits sont faits par les servantes²⁶, pratique que le bureau juge dangereuse. Il est nécessaire aussi de recommander aux associés la plus grande propreté possible du corps et dans l'habillement²⁷.*

L'association fait de la propagande auprès des syndicats agricoles pour des "machines à badigeonner" destinées à tenir étables et galetas plus propres²⁸.

Trop de fils de patrons

L'association se heurte à de nombreux obstacles. Sauf à Feurs et dans quelques villages de la plaine, elle ne réussit pas à s'implanter durablement. Le clergé paroissial sur lequel elle s'appuie semble parfois trop en attendre ; le curé d'une paroisse située où commence la côte exprime sa déception : *J'ai trois enfants de ma paroisse placés dans la plaine ; ils devaient encore dans cette année suivre le catéchisme... Pourtant ils ne le suivent pas. Or l'association des Jeunes domestiques du Forez existe dans la plaine...²⁹.*

Dans les sections les plus importantes, les fils de maîtres sont la majorité reproche-t-on à l'A.J.D.F. et cela change la nature du mouvement. Le comité général admet qu'il y a là un problème mais qu'il est difficile d'exclure cette catégorie de jeunes paysans.

²⁵ *Correspondance intime* n° 9, janvier 1914.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Suivant la lettre du baron de Jerphanion du syndicat agricole de Sury, citée par *Correspondance intime* n° 7 de juillet 1913.

²⁹ *Correspondance intime* n° de juillet, 1913

Certains parlent de crise de croissance de l'association, d'autres avancent que l'A.J.D.F. *n'est rien du tout*³⁰. Le journal, qui est semestriel, se révèle difficile à diffuser et les changements de paroisse fréquents des petits domestiques empêchent une action suivie.

Le bon temps évoqué par Monseigneur Sevin

Le principal reproche que l'on pourrait faire à l'association est celui d'être, au fond, conservatrice, ne cherchant qu'à aménager une situation déplorable, l'exploitation d'enfants, sans réellement la mettre en cause.

La lettre de Mgr Sevin est révélatrice : ce qui choque le prélat est moins la pauvreté qui enlève dès onze ou douze ans des enfants à leur famille que le fait que les maîtres soient moins pratiquants. L'archevêque de Lyon ne regarde pas l'avenir mais, il évoque le passé, le temps béni où il y avait entre les maîtres et les serviteurs, surtout les plus jeunes, *des liens analogues à ceux qui unissent les parents et les enfants* :

*L'affection était réciproque. Les maîtres aimaient et ils surveillaient et ils reprenaient, non seulement lorsque leurs intérêts étaient en jeu, mais encore lorsque ceux du bon Dieu étaient en cause. Serviteurs et enfants unis autour du père et de la mère de famille priaient ensemble matin et soir, fréquentaient ensemble l'église et les sacrements. Tous les jours, les maîtres abandonnent davantage ces pratiques essentielles de la vie chrétienne. Eux qui les dédaignent ne peuvent exiger avec autorité que leurs serviteurs en tiennent compte*³¹. Où est-il, le bon vieux temps ?

Quelques progrès pour ceux qui gardent les oies dans la plaine

Manifestation forézienne du christianisme social, *l'Association des jeunes domestiques du Forez* reste cependant une organisation paternaliste et moralisante. Néanmoins l'œuvre des bergers ne se préoccupe pas seulement de la vie religieuse de ses "associés". Elle cherche encore à améliorer leurs conditions de vie. Utilisant l'influence de l'Eglise, elle s'adresse à tous les jeunes domestiques et à tous les maîtres. Son action réelle mais limitée a contribué à améliorer le sort des petits bergers et bouviers, de ceux qui, adolescents ou encore enfants, allaient "garder les oies dans la plaine". 1914-1918, beaucoup de bergers et de bouviers rejoindront d'autres champs, ceux des batailles de la Grande Guerre.

Joseph Barou

³⁰ *Ibid.*

³¹ Lettre de l'archevêque de Lyon à A. Bouchetal de la Roche, président de l'A.J.D.F. du 13 janvier 1914, citée par correspondance intime n° 9 du mois de janvier 1914.